

DES SALLES DE REUNION A DISPOSITION DES ENTREPRISES



Après réflexion à neuf de ses locaux, le MEDEF Isère met à la disposition des entreprises

(adhérentes ou non), deux salles de réunion entièrement équipées des dernières technologies en matière de son et vidéo (wifi, grand écran, écran LCD connecté, vidéo-projection, micro...).

Une salle de 48 places et une salle de 15 places sont à votre disposition, au 66 boulevard Maréchal Foch à Grenoble, accessible rapidement (par voiture ou tram), bénéficiant d'un office traiteur et d'un espace convivial.

Dans le cadre de leur adhésion, les adhérents du MEDEF Isère bénéficient de tarifs préférentiels.

Pour toute réservation :
medefisere@medefisere.com

LANCEMENT D'UNE FORMATION SPECIFIQUE TRAVAILLEURS HAN- DICAPES GESTIONNAIRE DE PAIE



Le Club « Entreprises et Handicap », porté par le MEDEF Isère, mène depuis plusieurs années des projets collectifs afin de qualifier des demandeurs d'emploi en situation de handicap par le biais de l'alternance sur différents métiers.

Nous vous proposons de former des personnes en situation de handicap au métier de « Gestionnaire de paie » via un contrat de professionnalisation de 12 mois en vue de l'obtention du titre professionnel de niveau 3 Gestionnaire de Paie. Ce contrat sera précédé d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi de 6 semaines.

Le principe est simple :

- Vous identifiez un terrain d'accueil au sein de votre entreprise.
- Vous nous confiez un poste à pourvoir en alternance.
- Nous mobilisons les partenaires de placement.
- Nous réalisons la pré-sélection des candidats en lien avec le centre de formation.
- Nous vous proposons des candidats intéressés par votre offre.

En parallèle, le club « Entreprises et Handicap » gère l'interface avec le centre de formation et les différents partenaires afin de monter les dossiers de financement avec les partenaires (OPCA, AGEFIPH...).

Si vous êtes intéressé, contact : Coline WALLAYS
cwallays.ip2i@medefisere.com

EDITO

OSER LA RSE POUR LES TPE OU PME

Dans le contexte économique actuel, où les entreprises doivent faire face à une concurrence accrue en provenance des pays émergents ou de l'Union Européenne, les entreprises françaises doivent se distinguer.

On parle beaucoup de RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) qui est une approche où l'entreprise intègre les préoccupations en matière sociale, environnementale, et économique dans ses activités et dans ses interactions avec leurs parties prenantes (actionnaires, salariés, banquiers, associations, riverains...).

Actuellement, seules les entreprises cotées en bourse et les ETI (cotées ou pas) de plus de 500 salariés ont une obligation de rapport annuel RSE. Or, la RSE peut également être un levier de croissance pour les PME ou TPE, car elle peut permettre de structurer une stratégie, d'orienter les investissements et surtout de se différencier de la concurrence.

En effet, actuellement peu de PME ou TPE « osent » la RSE car ce thème peut apparaître comme une préoccupation annexe au regard des difficultés actuelles auxquelles est confronté le chef d'entreprise, à savoir le chiffre d'affaires et la rentabilité à court terme.

La RSE permet de parler le même « langage » que les grands comptes, c'est une porte d'entrée sur une thématique partagée qui permet d'établir une relation au-delà du prix de vente du produit. On oublie trop souvent que les entreprises concernées, doivent indiquer dans leur rapport annuel une série d'informations sur les conséquences sociales et environnementales de leur activité et remplir leurs engagements sociétaux en faveur du développement durable. Généralement, le rapport comporte 3 volets (un volet social, un volet environnemental et le dernier volet dédié aux informations relatives aux engagements sociétaux de l'entreprise en matière de développement durable, notamment ses relations avec l'ensemble de ses parties prenantes ainsi que ses liens et ancrages dans son territoire). C'est dans ce 3ème volet que les TPE ou PME ont une carte à jouer, car elles seront distinguées comme fournisseurs engagés, un excellent moyen de se différencier de ses concurrents.

L'approche RSE peut se faire progressivement, en commençant par un autodiagnostic sur ses propres pratiques selon les 7 piliers de la RSE (norme ISO 26000). Il y a fort à parier que comme Monsieur Jourdain, vous fassiez de la RSE sans le savoir (normes ISO 14001, OSHAS 18001, GPEC, écoconception...), et donc autant valoriser ses actions auprès de ses clients ou prospects par une présentation orientée RSE mentionnant les performances de l'entreprise, les axes de progrès ou les actions à venir.

Au-delà des bénéfices que peut apporter la RSE vis-à-vis de ses clients ou prospects, elle permet également d'améliorer le dialogue social en interne. Ainsi, les orientations, les choix, les investissements ou les décisions tiennent compte des parties prenantes dont font partie au premier rang les salariés de l'entreprise. Ceux-ci sont de fait plus informés, plus conscients de leur rôle dans l'atteinte des objectifs, en un mot la RSE permet également de fédérer ses salariés autour du projet d'entreprise et autour de valeurs communes.

Bien sûr la RSE ne doit pas être un prétexte pour faire du « greenwashing », je suis convaincue que ces valeurs doivent être portées par le chef d'entreprise, pour qu'elles se diffusent à toute l'entreprise et être pleinement vécues par les collaborateurs.

Pourquoi oser la RSE ? Parce que sa mise en œuvre dans notre société de 100 personnes m'a convaincue que ceux qui se préoccupent de développement durable agissent aussi pour la pérennité de leur entreprise.



Valérie ROBIN
Directeur Général de REXOR
Membre du Comité Exécutif du MEDEF Isère

■ ■ ■ LA SDH REVISITE SON ORGANISATION POUR PLUS D'EFFICIENCE

La SDH, 1ère entreprise sociale pour l'habitat en Isère, met en place une nouvelle organisation pour plus de proximité et plus d'efficacité au regard des changements de son environnement : réforme territoriale, « big bang » de la METRO, rarefaction des ressources publiques...

Afin de mettre en place cette réorganisation, la SDH a procédé à des enquêtes de notoriété auprès de ses différents interlocuteurs et ce afin de coller au plus près des demandes de ses clients et de mieux s'adapter à un environnement en profonde mutation. Cela se traduit par :

- Une équipe de direction renouvelée et resserrée
- La création de 6 territoires de proximité
- La création d'un service commercialisation pour rapprocher l'offre et la demande de logements
- Une équipe d'experts pour la prise en charge des réclamations
- Une direction du développement pour assurer un niveau élevé de production de logements neufs.

Rappelons que la SDH qui construit et réhabilite des logements, est présente sur 140 communes, gère 18 443 logements et produit environ 350 logements par an. Bien que 2014 fut une année assez médiocre du fait de la crise mais aussi des élections municipales, 2015 semble sous de meilleurs auspices selon son Directeur, Frédéric ROLLAND, qui prévoit de passer de 151 logements construits en 2014 à 413 en 2015.



La nouvelle équipe de la SDH

■ ■ ■ TÈRE ÉTAPE OBLIGATOIRE DE LA DSN EN MAI 2015

Le MEDEF demande une période de tolérance pour les entreprises confrontées à des difficultés techniques concernant la déclaration sociale nominative (DSN) qui devient obligatoire à compter de mai 2015 pour certaines entreprises.

Compte tenu du retard d'un certain nombre de développements techniques indépendants de la volonté des entreprises, le MEDEF a officiellement demandé aux Pouvoirs Publics des mesures de tolérance pour toutes les entreprises qui ne pourront pas passer par la DSN, afin qu'aucune pénalité ne soit appliquée par les URSSAF.

A ce stade, en l'absence d'instructions officielles données aux URSSAF, nous invitons les entreprises qui seront dans l'impossibilité d'utiliser la DSN à se manifester rapidement par écrit auprès du Groupement d'Intérêt Public – Modernisation des Déclarations Sociales (GIP-MDS) ou de leur URSSAF pour qu'elles expliquent leur situation (logiciel de paie incompatible, retard de l'éditeur de paie, fusion d'entreprises, entreprise en difficulté...).

Pour en savoir plus sur la phase intermédiaire : http://dsn-info.custhelp.com/app/answers/detail/a_id/362

■ ■ ■ LE 11 MARS LE BTP ETAIT DANS LA RUE !

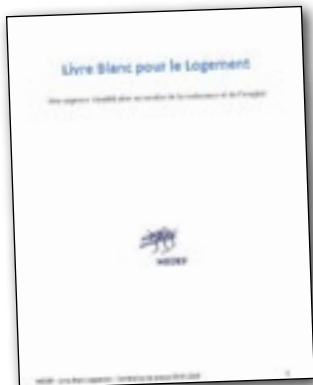
3000 entrepreneurs et salariés de toute la filière construction mais aussi 350 camions ont manifesté dans les rues de Grenoble, à l'initiative de la Fédération BTP Isère, pour alerter les Pouvoirs Publics et la population sur l'état de souffrance de ce secteur d'activité.

La survie des entreprises du BTP est en jeu ainsi que les emplois dans le BTP qui compte actuellement plus de 5500 demandeurs d'emploi.

Il y a urgence à relancer l'activité parce que des chantiers génèrent des emplois de proximité, améliorent notre cadre de vie et contribuent à dynamiser l'économie locale !



■ ■ ■ UN LIVRE BLANC POUR RELANCER LE LOGEMENT



Le MEDEF propose des réponses à la crise du logement avec son **Livre blanc pour le Logement**. Son ambition est de contribuer à la relance d'un secteur pourvoyeur d'emplois, qui joue également un rôle central dans l'économie et la compétitivité des entreprises en facilitant la mobilité géographique de leurs salariés.

La situation du logement en France reste grave : alors que les besoins sont considérables et qu'un consensus politique existe pour construire 500 000 logements par an, on ne construit et ne rénove toujours pas suffisamment en France au regard des besoins des territoires. Pourtant, la production de logements contribue fortement à l'emploi, à la croissance et à l'équilibre des comptes publics.

Cette pénurie d'offres maintient des prix élevés, contraint nombre de salariés à de longs déplacements entre domicile et travail, et, pour les entreprises, rend certains recrutements plus difficiles. C'est donc un enjeu de compétitivité de notre économie. Pour cela, il convient à la fois de simplifier et de libérer les contraintes pesant sur la construction et d'accélérer la rénovation du parc existant.

Par ailleurs, le MEDEF considère que le dispositif d'Action Logement peut encore être amélioré pour être rendu plus lisible, plus efficace et mieux adapté aux besoins des TPE et PME. Il a donc confié une mission de préfiguration d'une réforme d'Action Logement à Jacques CHANUT, Président de la FFB et de la Commission « Logement et Mobilité Professionnelle » du MEDEF, afin que celui-ci formule des propositions précises avant l'été.

Enfin, le MEDEF est conscient des nouveaux enjeux en termes de mixité sociale, d'aménagement du territoire... Il va donc continuer à élaborer des propositions pragmatiques pour tenir compte de ces enjeux.

Les principales orientations proposées par le MEDEF :

1. Libérer du foncier constructible à des conditions abordables dans les secteurs où sont localisés les besoins.
2. Maîtriser l'élaboration des réglementations et des normes de construction pour contenir les coûts.
3. Rendre plus incitatifs et performants les dispositifs publics en faveur du logement.
4. Favoriser la rénovation énergétique du parc existant.
5. Rééquilibrer les rapports locatifs et créer un véritable statut de bailleur privé.
6. Rendre la réponse du logement social plus efficiente, dans un contexte budgétaire contraint.
7. Recentrer la participation des employeurs à l'effort de construction sur sa vocation d'origine : « faciliter l'accès au logement pour favoriser l'accès à l'emploi ».

Pour vous procurer le livre blanc sur le logement : medefisere@medef-isere.com

■ ■ ■ DINER « GRANDS COMPTES » AVEC JEAN-JACK QUEYRANNE

Dans le cadre des dîners « Grands Comptes » que le MEDEF Isère organise régulièrement autour d'un élu, Philippe GUEYDON et une trentaine de nos principaux adhérents ont échangé avec Jean-Jack QUEYRANNE, Président du Conseil Régional Rhône-Alpes et ancien Ministre.

Ce dernier est notamment revenu sur les atouts de la région Rhône-Alpes : poids économique, diversité du tissu d'entreprises, capacité d'innovation et positionnement géographique, tout en soulignant la fragilité de ces atouts et la nécessité de redynamiser nos industries. Il a également insisté sur l'importance pour notre région de la ligne ferroviaire Lyon-Turin. Selon lui, le regroupement de Rhône-Alpes avec l'Auvergne va dans le bon sens, mais il considère que la réforme territoriale ne va pas assez loin et manque de cohérence.

Les participants ont alerté le Président du Conseil Régional sur la situation économique et de la nécessité d'accélérer les réformes. Les risques de décrochage qui pèsent sur la région grenobloise, du fait de son enclavement et de son engorgement chronique, ont également été débattus.

Enfin, le Président du Conseil Régional Rhône-Alpes s'est déclaré favorable au dossier Center Parcs mais considère que seule la décision de la cour d'appel permettra de débloquer la situation.



■ ■ ■ 9 JUIN 2015 : ASSEMBLEE GENERALE DU MEDEF ISERE



Mardi 9 juin 2015 à Villefontaine
Intervenant : **Agnès VERDIER-MOLINIE**
Directeur de la Fondation IFRAP
Auteur de nombreux ouvrages

Conférence : « **On va dans le mur...** »

Save
the
date

EN CHIFFRES

-3,2%

D'entrées en apprentissage
en 2014 par rapport à 2013.

FORMATION PROFESSIONNELLE : COMPRENDRE LA RÉFORME



En vigueur depuis le 1er janvier 2015, la réforme de la formation professionnelle est une chance pour les entreprises, mais aussi pour les femmes et les hommes qui la composent.

Libérées de l'obligation de dépenser, elles retrouvent ainsi la liberté d'investir dans la richesse humaine au service de la croissance, d'une meilleure mobilité et employabilité des collaborateurs.

Les salariés deviennent quant à eux acteurs de leur parcours professionnel, et les demandeurs d'emploi vont pouvoir améliorer leur employabilité en suivant davantage de formations qualifiantes en adéquation avec les besoins des entreprises.

Liberté, compétitivité, employabilité sont les maîtres mots de cette réforme historique destinée à modifier en profondeur le paysage et les pratiques de la formation professionnelle en France.

Le présent livret a pour objectif d'expliquer les principaux axes de la réforme:

- S'adapter aux besoins de l'entreprise : le plan de formation
- Rendre le salarié acteur de sa formation : le Compte Personnel de Formation (CPF)
- Développer les compétences de chacun : l'entretien professionnel
- De l'obligation de dépenser à la liberté d'investir : le financement

Pour vous procurer ce guide :
medefisere@medefisere.com

ADHERENTS, C'EST A VOUS

ORANGE À GRENOBLE



Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

Orange est un opérateur de télécommunications internet, fixe et mobile, présent dans 30 pays et entreprise de proximité avec les territoires en France. Orange est à la pointe de l'innovation dans les écosystèmes numériques, un leader mondial des services aux entreprises. C'est aussi une entreprise responsable avec une politique d'emploi localisé qui fait la force de nos réseaux. Rien qu'en Isère, nous avons 2000 employés, représentant tous les métiers du groupe et répartis sur une dizaine de sites. Enfin, notre entreprise se transforme perpétuellement pour affronter ses défis. Ainsi, elle a su en 2014 maintenir ses marges pour continuer d'investir plus de 5,5 milliards d'euros soit plus de 14% de son chiffre d'affaires.

Quelle est l'évolution de votre secteur d'activité ?

Quels types de prestations effectuez-vous pour vos clients ?

Dans un secteur bouillonnant d'innovation Orange est devenu un opérateur d'infrastructures : de réseau, de cloud, de données. Elles sont au cœur de la révolution numérique puisque socle de tous les usages. Dans une stratégie tournée vers ces nouveaux usages, nous mettons donc en œuvre des réseaux de plus en plus intelligents, fixes et mobiles, à Très Haut Débit (THD), des infrastructures cloud innovantes et sécurisées. Coté applications, Orange déploie et exploite pour les entreprises des solutions services très en pointe dans les domaines de la gestion de la relation client, de la cybersécurité, de la gestion des données, de la mobilité, des portails web interactifs...

Quelles sont vos perspectives d'avenir ?

Notre Président, Stéphane Richard, a présenté le 17 mars les grandes lignes de notre stratégie d'ici à 2020. Elle met notamment l'accent sur une innovation encore renforcée dans les réseaux, les usages numériques notamment mobiles, l'internet des objets et sur l'excellence de l'expérience client à toutes les étapes de leur relation avec Orange.

Tous les facteurs des environnements européens et français convergent pour presser sur les marges et donc sur la capacité à investir des opérateurs. Pourtant les perspectives sont encourageantes. Elles reposent sur un fait central : les usages numériques se sont installés durablement et partout dans le monde dans la vie quotidienne des particuliers et des entreprises. Ils vont continuer de décupler. L'enjeu et la perspective est de réussir à capter une partie de cette nouvelle valeur. L'innovation, une vraie politique industrielle européenne du secteur, et une pause dans la guerre des prix permettront de transformer cette perspective en croissance profitable.

Vis-à-vis des territoires, 2015 est l'année d'une accélération sur la fibre optique. Orange, après le désengagement de SFR, est le seul opérateur privé français à déployer la fibre jusqu'au logement ou local professionnel (dite « FTTH »). En Isère 47% des foyers, soit 236 000 prises sont concernées. Cela représente 47 communes : Bourgoin-Jallieu, Voiron, l'agglomération de Vienne et les 27 premières communes de la METRO de Grenoble. Pour tenir nos calendriers, la bonne coopération des collectivités locales est absolument critique.

Sur les réseaux mobiles, Orange, leader de la couverture 4G avec 75% de la population, va continuer le déploiement et la 4G+ la suit déjà de près. Il restera un gros travail de modernisation et de densification des réseaux en place car les usages de données doublent tous les ans.



Didier CHAMINAIDE
Délégué Régional